Conseiller principal ou conseillère principale, Protection des renseignements personnels

Référence	R2613865
Lieux	Montréal, Lévis
Province	Québec
Publication	23 novembre 2026
Statut	Permanent · Temps plein
Mode de travail	Hybride
Fin d’affichage	6 décembre 2026
Famille d’emplois	Affaires juridiques

Le poste

Sous la direction de la Direction générale de la protection de la vie privée et de la gestion des plaintes et de la dissatisfaction, qui relève du vice-président et chef de la conformité et de la protection de la vie privée, vous aidez l'équipe de la protection de la vie privée à gérer le Programme de protection de la vie privée à l'échelle du Mouvement Desjardins. Dans l'ensemble, cette équipe veille à la conformité aux lois et aux règlements canadiens et étrangers applicables en matière de protection de la vie privée, y compris par la conception, la mise à jour et la mise en oeuvre de politiques, de programmes et de pratiques en matière de conformité à la réglementation dans ce domaine. C'est aussi le point de contact des divers comités décisionnels, des organismes de réglementation, des membres et des clients du Mouvement Desjardins en ce qui concerne la gestion des renseignements personnels. De plus, il élabore des stratégies d'atténuation des risques liés à la protection de la vie privée, est responsable de la transmission de l'information aux autorités supérieures et supervise l'ensemble du processus opérationnel pour répondre aux demandes d'accès à l'information et aux demandes de protection de la vie privée.

Responsabilités

- À titre d'expert en matière de lois et règlements sur la protection des renseignements personnels (PRP) applicables à Desjardins.
- Maintenir et mettre à jour les politiques et les cadres actuels du PRP et veiller à leur mise en oeuvre en collaboration avec l'équipe d'intégration de la protection des renseignements personnels.
- Fournir des conseils pragmatiques et stratégiques pour réduire au minimum les risques réglementaires, tout en permettant l'avancement des initiatives et des objectifs opérationnels.
- Fournir la formation requise en ce qui concerne les responsabilités de notre équipe à la fois aux secteurs d'activité du Mouvement et aux autres équipes de défense de la 2e ligne.
- Collaborer avec les équipes du Bureau de la sécurité Desjardins et les ressources humaines pour le développement, le suivi et la conformité de leurs propres gestionnaires.
- Rester à jour sur les changements législatifs dans le PRP.
- Contribuer à la connaissance de l'équipe de protection de la vie privée.
- Élaborer et mettre en œuvre des mécanismes de surveillance de l'efficacité et de la mise à jour des politiques, procédures et pratiques.

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

Profil recherché

- Baccalauréat en droit ou dans une discipline appropriée.
- Expérience requise : au moins six ans d’expérience pertinente.
- Une autre combinaison pertinente d’études et d’expérience peut également être considérée.
- Expérience de conformité ou PRP.
- Expérience en écriture concise.
- Le poste exige le français.
- Compétences avancées en anglais de niveau intermédiaire en raison de la nature des tâches, des outils de travail ou des interactions avec les partenaires ou les membres et les clients.

Appréciant les différences, Apprendre avec agilité, Être orienté client, Être orienté action, Être stratégique à l'esprit, Maîtriser les relations interpersonnelles, Stimuler l'innovation.

Avantages

- Rémunération concurrentielle avec prime versée annuellement.
- Dès la première année, 4 semaines de vacances à prendre avec souplesse.
- Un régime à prestations déterminées procure un revenu stable et prévisible pendant la retraite.
- Couverture d’assurance collective avec accès à la télémédecine.
- Frais admissibles remboursés pour la santé, le bien-être et le matériel de travail à distance.

Les conditions d’admissibilité déterminent les avantages offerts.

Conditions

Les dispositions syndicales s’appliquent selon l’admissibilité.

Équité et accessibilité

Desjardins veut offrir un milieu de travail inclusif où chaque personne est reconnue et valorisée. L’employeur pratique la tolérance zéro envers toute discrimination et souhaite que les équipes représentent la diversité de ses membres, de sa clientèle et des collectivités desservies.

Les personnes qui ont besoin d’adaptations pour le recrutement ou pour le poste peuvent en aviser Desjardins. Des mesures peuvent être demandées à toutes les étapes du recrutement.

Pour postuler, recherchez la réquisition R2613865 dans le portail Carrières de Desjardins.

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™